



Bien vivre à Chastre



CHASTRE • VILLEROUX • BLANMONT • CORTIL • NOIRMONT • GENTINNES • ST-GÉRY

N° 89 – HIVER – 2021 • Magazine trimestriel officiel de la Commune de Chastre



FUNÉRAILLES EUGÈNE TASSIN

Nous réalisons tous travaux de cimetière

A VOTRE SERVICE JOUR & NUIT — 7 JOURS SUR 7



10 rue Chapelle St-Anne - 1457 Walhain
(face au centre sportif)

010 655 205

0476 299 019

tassin.walhain1457@gmail.com

www.pf-tassin.be/

PARTOUT EN BELGIQUE ET À L'ÉTRANGER SUR SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE

- Funérarium
- Salle de réception
- Parking aisé
- Toutes assurances décès
- Crématations et embaumements
- Grand choix de fleurs, plaques souvenirs
- Monuments funéraires
- Nous rédigeons vos avis nécrologiques, faire-part, remerciements, souvenirs, anniversaire





Cela fait maintenant 22 mois que le Covid s'est installé dans nos vies.

Au gré de ses vagues, nous nous efforçons de garder le cap. J'aurais cependant aimé, dans cet édit, ne pas avoir à parler encore et encore des répercussions de ce virus dans notre quotidien, mais force est de constater que nous devons composer avec lui encore un certain temps.

Respectons plus que jamais les gestes barrières ! C'est ensemble que nous devons lutter contre le Coronavirus.

Nous avons, lors d'une accalmie bienvenue cet été, pu mettre sur pied, des activités qui ont rassemblé les Chastroises et Chastroids, comme lors de « Place aux artistes »... Nous avons continué avec la St-Hubert et nous mettrons tout en œuvre pour Marché de Noël dans de bonnes conditions....

Je tiens également à remercier les associations locales qui ont également mis tout en œuvre pour vous proposer des activités au cours de cette année. Je compte sur celles-ci pour perdurer dans cet esprit.

Les activités prévues pour le début de l'année prochaine, notamment les Noces d'or et l'accueil des nouveaux arrivants seront évidemment reportées.

Au sein de l'Administration, nous avons le plaisir d'accueillir Augustin GHISLAIN, affecté au service des Marchés publics. Martin LOSSEAU, Chef du service technique (en remplacement de Fabian DRUART) et Guillaume BUFFIN, Contremaître, ont rejoint le service « Travaux ». Hortense NYOTA MWAMINI est venue quant à elle renforcer l'équipe de nettoyeuses.

Je leur souhaite la bienvenue.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Et dans ce contexte toujours un peu morose, nous aurons à cœur d'illuminer cette année encore, le cœur de nos villages. Je vous invite vous aussi à décorer votre maison pour rendre notre commune encore plus belle.

Au risque de me répéter, profitons de cette période festive pour que le « vivre ensemble » qui me tient tant à cœur, soit plus que jamais l'adage à suivre.

Ayez une pensée, un geste, une attentionpour votre voisin(e), pour un proche qui souffre de solitude.... en lui apportant un petit coin de bonheur dans ce contexte si difficile.

Puisse 2022 vous apporter la santé, le bonheur, la réussite et la prospérité que vous méritez. Que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans ceux de vos proches.

Bonne et heureuse année 2022 !

Thierry CHAMPAGNE, Bourgmestre



Magazine Bien Vivre à Chastre – N°89 – Hiver 2021

« *Bien vivre à Chastre* » est le magazine officiel d'informations locales et générales de la Commune de Chastre. Son contenu mêle les nouvelles des 7 villages de la Commune à des articles d'intérêt général susceptibles d'intéresser directement la majorité de leurs habitants.

Conformément à la Loi du 8 avril 1965, « *Bien vivre à Chastre* » est reconnu officiellement en Belgique par son enregistrement permanent auprès de la section du Dépôt légal de la Bibliothèque Royale de Belgique.

« *Bien vivre à Chastre* » paraît quatre fois l'an, au printemps, en été, en automne et en hiver, Il est distribué gracieusement dans tous les logements de Chastre, de Villeroux, de Blanmont, de Cortil, de Noirmont, de Gentinnes et de Saint-Géry et y atteint directement une population de 7714 habitants. « *Bien vivre à Chastre* » est autofinancé par les insertions publicitaires des commerces et entreprises de notre région.

Photos de couverture : C. Vanmeensel.

Administration, rédaction, informations, éditeur responsable :

Bourgmestre Thierry CHAMPAGNE
71, avenue du Castillon – 1450
Chastre
T. 010 65 44 86
thierry.champagne@chastre.be

Régie publicitaire & Production :

REDLINE COMMUNICATION
Rue Champ des Buissons, 28
1325 Chaumont-Gistoux
info@redline-communication.be

PROJET DE LOTISSEMENT À GENTINNES

Dans notre village de Gentinnes, nous savons qu'il y a un plateau qui attire beaucoup d'attention pour le moment. En effet, actuellement, le terrain agricole qui se situe derrière les habitations de la rue Golard et qui longe la rue du petit Champ, fait l'objet d'une procédure urbanistique pour l'aménagement d'habitations.

Pour comprendre cette évolution, rappelons-nous que cette belle et grande prairie a été définie au plan de secteur dans les années 70 comme une zone d'habitat à caractère rural.

Depuis toujours, ce beau champ a été cultivé par plusieurs générations d'agriculteurs qui ont su préserver cet aspect bucolique. Malheureusement, avec l'évolution des générations, leurs enfants ont dû arrêter l'activité agricole.

Aujourd'hui, ces enfants de Gentinnes avec l'aide de professionnels de la construction, souhaitent valoriser ce plateau qui avait été durement travaillé par leurs parents.

En juin 2020, dès que la commune a eu connaissance de ce changement d'occupation, le collège a décidé de réunir tous les riverains de la zone afin de les informer des changements qui s'annoncent sur cette parcelle.

Dans cette démarche, le collège espérait qu'en prévenant rapidement les Gentinnois, ceux-ci pourraient s'organiser pour l'acquisition du terrain afin de préserver cet espace vert villageois.

En 2021 manifestement aucun accord n'était intervenu entre les familles et les voisins.

Il y a quelques mois, la commune a appris qu'un projet de lotissement sur le plateau était envisagé et que ce permis accompagné de son étude d'incidence sur l'environnement sera prochainement introduit.



Pour l'élaboration de son étude d'incidence, le promoteur a dû organiser une réunion d'information préalable à l'étude d'incidence en date du 11 octobre 2021.

Lors de cette réunion, la société Durabrik avait exigé le Covid Safe Ticket par mesure de sécurité.

Suite à cette réunion, plusieurs plaintes ont été déposées auprès du collège communal pour cette exigence d'être en possession d'un CST qui n'était pas mentionnée sur les avis publiés.

Le collège suite à ces remarques, a décidé de les transmettre à la société Durabrik en leur demandant de respecter les règles qui étaient en vigueur à ce moment-là.

Une nouvelle réunion devra être organisée par la société Durabrik dans les prochaines semaines.

Aujourd'hui, pour gérer au mieux l'urbanisation de ce terrain, le collège a installé un dialogue avec les futurs lotisseurs afin de faire respecter les conditions d'urbanisation et les difficultés particulières de ce terrain et permettre aux futurs Chastrois de profiter d'un habitat intégré, confortable, sécurisé et agréable.

DÉFORESTATION À CHASTRE ?

En octobre dernier, certains habitants de Chastre se sont émus de voir disparaître une parcelle boisée de 4500 mètres carrés, au cœur du quartier Boischamps. En ces temps de changements environnementaux majeurs, la mesure a paru totalement anachronique. Pourtant, il faut rappeler que l'affectation de cette parcelle au Plan de secteur est bien « à bâtir ». De plus, les objectifs du schéma de structure adopté en 2008, prévoient une densification de l'habitat à proximité de la gare de Chastre. Ces deux documents confortent le permis de bâtir, délivré récemment. Enfin, ces hauts arbres ont poussé librement, mais de manière dangereuse lorsqu'ils se situaient au bord des jardins de riverains ; c'est là un défaut d'entretien auquel il a été remédié.

Toutefois, le rôle que jouait cette parcelle dans le maillage écologique était important, considérant ses dimensions : tout à la fois gîte et refuge pour les oiseaux, pour certains batraciens sans doute, voire pour rongeurs arboricoles et chauves-souris. La densification de l'habitat est souhaitable pour préserver le paysage non-bâti, mais lorsque celui-ci est inséré dans le périmètre à bâtir, les conflits d'usage deviennent plus délicats à arbitrer ...et les arbitrages à comprendre.

La Commune de Chastre en est consciente, et a inscrit au Programme communal de développement rural (PCDR) une fiche-projet visant à recréer un maillage vert et bleu fonctionnel. Autrement dit, et bien que les espaces strictement publics ne soient pas nombreux, des projets de plantation continueront de voir le jour pour restaurer un milieu semi-naturel favorable à la biodiversité. Ici, cela peut être le soutien à la plantation d'une haie par des bénévoles, là c'est une plantation menée par la Commune elle-même, ou l'encouragement des propriétaires privés (habitants ou exploitants) à faire de même. Notamment, dans le quartier Boischamps, une plantation de noisetiers (plus adaptés à la situation) est envisagée.

Pour y voir plus clair, le PCDR prévoit également de mettre à jour l'outil d'orientation qu'est la carte du réseau écologique. Ce document consultatif n'aura toujours pas de valeur contraignante. Mais sa mise à jour (la dernière datant de... 2002!) devrait éclairer les décideurs, propriétaires et porteurs de projets, dans le cadre de l'aménagement du territoire, les aider prendre des décisions en bonne connaissance de cause : que préserver, comment gérer ? Ce document aidera à porter une attention quotidienne à l'environnement.

ARBRES REMARQUABLES

Depuis l'inventaire des « 1134 arbres remarquables » initié en 1902 par Jean Chalon, l'État belge puis la Région ont tenu à jour et développé la liste de ces colosses végétaux, marqueurs du temps, de l'espace ou de la foi, du folklore ou de la justice. Depuis quelques années, la Wallonie a prévu d'inviter, tous les trois ans, les 262 communes de la Région à proposer une actualisation de la liste des arbres et des haies remarquables présents sur leur territoire. La prochaine procédure d'actualisation débutera à la fin de l'année 2021.

Initialement, un arbre est à considérer comme remarquable s'il revêt un caractère historique, topographique, social ou culturel, s'il atteint au moins 30 ans ou des proportions exceptionnelles; les alignements d'arbres et certaines haies sont depuis également concernés, spécialement s'ils sont visibles depuis l'espace public (mais pas uniquement). Le patrimoine de Chastre, qui comptait une soixantaine d'arbres remarquables en 2019, est disponible sur demande au Service urbanisme ou accessible en ligne à l'adresse www.geoportail.wallonie.be/walonmap (cette carte n'étant pas complète).

Ce statut particulier n'est pas un classement, comme on peut l'imaginer pour un bâtiment. Mais, lorsqu'une demande d'intervention sur l'élément remarquable ou son environnement est introduite, l'attention du gestionnaire sera plus grande que si le végétal concerné ne figure pas sur la liste. Le statut remarquable n'interdit pas l'élagage, la taille ni même l'abattage s'il est nécessaire.

Si vous avez connaissance de tels sujets sur notre territoire, et si celui-ci ne figure pas encore sur la liste arrêtée par le Gouvernement wallon, faites-le nous savoir à l'adresse environnement@chastre.be, ou par écrit (Avenue du Castillon, 71). Selon quels critères? Par exemple, tout arbre haute tige est automatiquement remarquable si sa circonférence de tronc (mesurée à 150 cm du sol) est au moins égale à 150 cm et qu'il est entièrement visible depuis un point de l'espace public. Un alignement d'arbres doit compter au moins un sujet répondant à ces critères cumulés. Si l'arbre, la haie ou l'alignement d'arbres se situe sur le domaine privé, naturellement, il convient de demander l'autorisation d'y pénétrer... Les arbres ou les haies qui auront ainsi été proposés à l'ajout seront soumis au Collège communal, après avoir reçu l'avis de la Commission consultative en charge de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), pour envoi au Gouvernement.



© Charles Lemaire



Chaque jour ou presque, le Contrat de rivière Dyle-Gette (CRDG) est informé d'une ou plusieurs pollutions dans l'un des cours d'eau de son vaste territoire. Fuite de citerne accidentelle, vidange intentionnelle de cuve, rejet à l'égout, ces atteintes peuvent causer de graves dommages à l'écosystème de la rivière. Soit que la pollution est importante, même temporairement, soit qu'elle s'étend à mesure que l'eau descend le cours naturel de la rivière ou de l'égout.

Dans ce dernier cas, il arrive également que la station d'épuration en aval soit touchée, ce qui est plus grave encore. Car une station d'épuration fonctionne avec de grands bassins « digesteurs » dans lesquels des milliards de bactéries reçoivent les eaux usées de la vallée, et se nourrissent de ce bouillon. Polluées aux hydrocarbures ou aux substances nocives pour l'environnement, les eaux récoltées par l'égouttage et le lit naturel des cours d'eau tuent alors les bactéries des bassins de décantation ...et paralysent la station, qui n'a d'autre choix que de libérer les eaux usées vers l'aval. Un retour aux pires années pour l'environnement aquatique!

Que faire, au niveau local?

À l'initiative conjointe du CRDG et de vos services communaux, la Commune a accueilli en novembre une semaine de cinq sessions de formation, à destination des agents communaux de toute la Province de Brabant wallon. Chez nous, quatre ouvriers ont été formés à réagir rapidement, notamment en disposant des barrières flottantes, destinées à contenir les pollutions flottantes (liquides ou solides). Celles-ci sont surtout utiles au départ d'une pollution, dont le signalement provient presque toujours de citoyens.

Que faire, si vous êtes témoin d'une telle pollution? Le premier réflexe est d'enregistrer les faits: observez, humez, photographiez. Les pollutions sont parfois fugaces, ce qui n'enlève rien à leur gravité: toute indication peut être utile. Parfois, la proximité d'un établissement ou le départ précipité d'un véhicule peuvent donner un indice, que la Police pourra exploiter. Deuxième réflexe, informez. Le numéro 1718 est l'unique numéro d'appel, gratuit, pour signaler une atteinte à l'environnement. À l'autre bout du fil, un agent veille 24 heures sur 24, et déterminera (selon vos indications) la nécessité de dépêcher sur place un agent de police du Service public de Wallonie. En cas d'atteinte manifestement grave, informez les pompiers, au 112; selon leur disponibilité et les détails que vous pourrez leur fournir, ils pourront intervenir pour contenir la pollution. Enfin, prévenez le Service environnement, par mail, à l'adresse environnement@chastre.be.



HÉRISSONS

Nous en parlions dans votre magazine Bien vivre à Chastre l'an dernier, les tondeuses automatiques sont responsables de graves blessures portées à la petite faune, telle que batraciens et hérissons. Ce constat, partagé par de nombreux centres de revalidation de la faune sauvage, a amené plusieurs communes à prendre position.

Chez nous, le Conseil communal a adopté en octobre dernier une modification en ce sens du Règlement

général de police. Cette modification, à l'initiative des communes partenaires de notre Zone de police, vise à limiter l'usage des tondeuses automatiques. Concrètement, les propriétaires de ces engins devront veiller à leur extinction complète entre 20 heures et sept heures du matin. Cette coupure temporaire devrait diminuer sensiblement le risque encouru par des animaux qui dépassent rarement 10 cm de hauteur. Vous pouvez également, avant de délimiter la zone d'action de votre tondeuse, réserver une partie du jardin en fauchage tardif...



NUIT DE L'OBSCURITÉ

Le 09 octobre dernier, une centaine de personnes a pris part à notre Nuit de l'obscurité, organisée par les services communaux et le Conseil consultatif de l'énergie. Cette soirée, à l'initiative de l'association ASCEN qui défend une nuit noire, visait à familiariser le public avec l'obscurité, à profiter d'un ciel étoilé, et

à ouvrir le débat sur la pollution lumineuse. Une occasion parfaite, sous une météo exceptionnelle, pour profiter des lunettes d'observation d'astronomes amateurs, de balades guidées ou contées, de photos lumineuses ou d'une sensibilisation à l'éclairage à vélo.

Cette réflexion sur l'éclairage nocturne s'inscrit également dans le cadre de notre projet de PCDR, présenté au Conseil communal d'octobre dernier pour envoi au Gouvernement wallon. Dans un futur proche, le Conseil consultatif en charge de l'énergie prolongera la réflexion entamée le 09 octobre.

LE COIN DU SPORT



Dans la commune nous avons deux clubs de jogging (YNRA et Run together) qui sont tous deux très actifs.

En effet dans le cadre de la brocante de Villeroix ce 04 septembre dernier, YNRA et le comité des fêtes de Villeroix ont organisé une corrida champêtre qui a réuni près d'une centaine de coureurs sur un parcours de 6km à faire une ou deux fois, à travers la campagne Villeroixoise. Pour une première, ce fût un réel succès d'autant plus qu'un grand nombre des participants étaient Chastrois et que de l'avis général, le parcours était très beau et d'un bon niveau.

Renseignements : Nicolas Dewitte 0476 87 59 06

Ce 7 novembre, dans le cadre du marché dominical, Run together a organisé un jogging pour les enfants de la commune. Sur un parcours d'un kilomètre autour de la ferme du Castillon, une quarantaine d'enfants ont pu s'essayer aux joies de la course à pied. Une bien belle initiative pour ce club très sympathique au sein de la commune.

Renseignements : David Charlet 0486 22 14 51

Fred Cardoen, Échevin des sports.



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE: MAISON COMMUNALE DE CHASTRE

ACQUISITIONS: OCTOBRE 2021

ADULTES

ROMANS – BIOGRAPHIES – ESSAIS

Nadine Monfils	Les folles enquêtes de Magritte et Georgette
Thich Nhat Hanh	Regarder le cyprès dans la cour. Pour vivre en pleine conscience chaque moment de la vie
Amélie Nothomb	Premier sang
Aki Shimazaki	Suisen
Sorj Chalandon	Enfant de salaud
Keigo Higashino	Le nouveau
David Diop	La porte du voyage sans retour
Ahmet Altan	Madame Hayat
Jean-Baptiste Del Amo	Le fils de l'homme
Natasha Trethewey	Mémorial Drive, mémoires d'une fille
Louis-Philippe Dalembert	Milwaukee Blues
Ta-Nehisi Coates	La danse de l'eau
Florina Ilis	Le livre des nombres
Richard Pauwers	Sidérations
Nina Bouraoui	Satisfaction
Paolo Cognetti	La félicité du loup
Anne Berest	La carte postale
Paul Lynch	Au-delà de la mer
Cécile Coulon	Seule en sa demeure
Jean-Christophe Grangé	Les promesses
Kazuo Ishiguro	Klara et le soleil
Guillaume Musso	L'inconnue de la Seine

OUVERT

- ▶ mercredi . . . 16h – 18h
- ▶ samedi . . . 10h – 12h
- ▶ dimanche . . 10h – 12h



LIVRES EN ANGLAIS

Liane Moriarty	Apples Never Fall
Edna O'Brien	Girl
Frank Herbert	Dune

JEUNESSE

Mes premières découvertes : *Les cinq sens* (2 à 5 ans)
 Emmanuelle Lepetit ——— *Le petit Nicolas* T4, T6 (6-9 ans)
 Roald Dahl ——— *La potion magique de Georges Bouillon* (6-9 ans)

« BONNE LECTURE! »
 L'équipe de la bibliothèque



DÈS 6 ANS

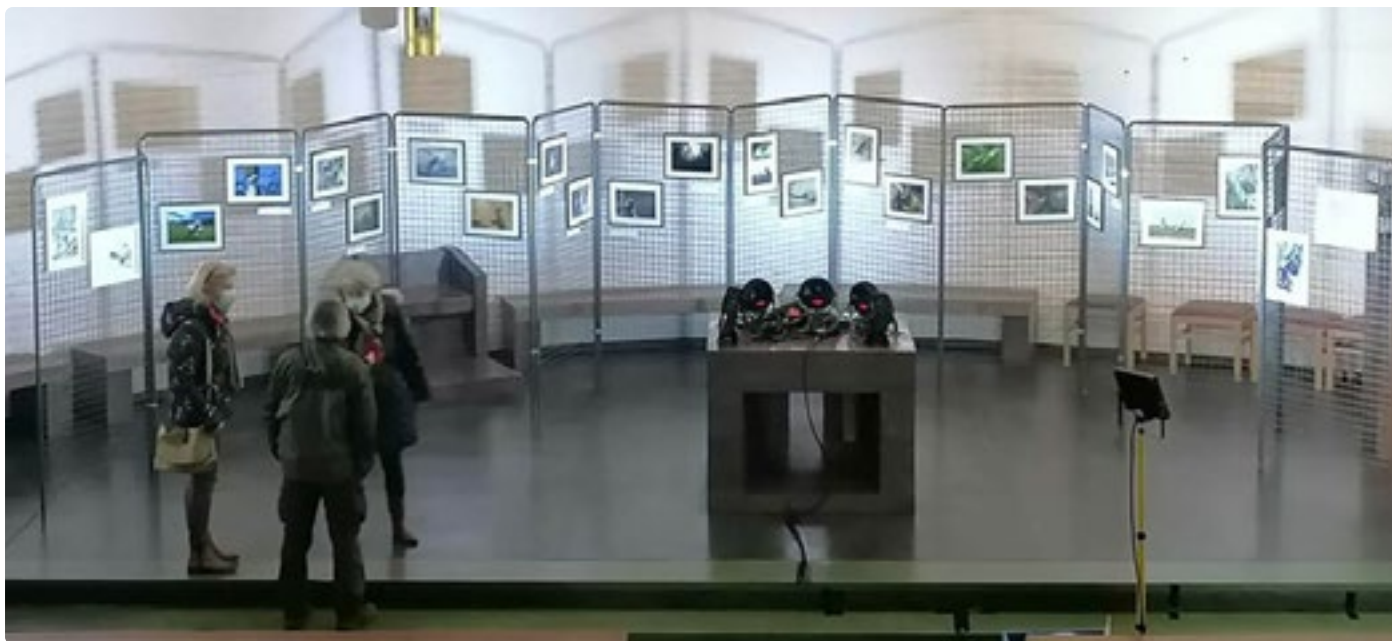
Emilie Beaumont	L'imagerie des princesses
Dominique de Saint Mars	« Max et Lili » (5 livres)
Mimy Doinet	« Les animaux de Lou » (3 livres)
Colas Gutman	« Chien Pourri » (2 livres)
Arnaud Alméras	« Amélie maléfice » (3 livres)

10 – 12 ANS

Meg Cabot	Le carnet d'Allie T7 Journal d'une princesse T7, T8
-----------	--

ADOS

Ransom Riggs Miss	Peregrine et les enfants particuliers
-------------------	---------------------------------------



LE CLUB PHOTO DE CHASTRE.

En tant que nouvel échevin je suis régulièrement invité par des associations de notre commune afin qu'elles me fassent découvrir leurs activités.

Le club photo a eu la bonne idée de me convier à leur soirée « auberge espagnole ». Après un accueil des plus chaleureux et avoir déposé sur la table mon fromage et ma bouteille de vin, j'ai pu constater la présence de membres de tous les âges, la plus jeune ayant 16 ans et le doyen étant bien plus âgé que moi.

Dans une ambiance des plus conviviales, une vingtaine de personnes discutaient de leur passion avec des termes, comme zoom, luminosité, focale, ouverture, vitesse, ISO et j'en passe. Les sujets à photographier sont tellement nombreux, certains préférant la photo animalière, d'autres le paysage, le portrait ou encore la macro.

Mais quel plaisir de les entendre raconter leur voyage au bout du monde ou leurs congés pris pour aller dans les bois à trois heures du matin pour guetter le brame du cerf et faire une photo du roi de nos forêts à treize heures. Jamais avide d'un conseil afin que chacun progresse dans son travail, vous vous sentirez très vite à l'aise lors de leurs réunions si la photographie vous intéresse.

Je tiens à tous les remercier par ces quelques lignes pour la qualité de leur travail et la multitude de clichés de notre belle commune qu'ils nous offrent pour agrémenter nos différentes publications.

Pour tous renseignements : Service « culture »
010 65 44 86 ou culture_sport_tourisme@chastre.be

Frédéric CARDOEN, Échevin de la Culture

Pour les noces d'or 2020 – 2021 et l'accueil des nouveaux habitants 2019 – 2020 nous ne vous oublions pas mais étant donné les conditions sanitaires défavorables nous ne pouvons que reporter la date une nouvelle fois.

En effet, pour ne pas devoir limiter le nombre de personnes qui vous accompagnent et ne pas avoir à subir les désagréments liés à un risque de contamination à la Covid lors de ces différentes activités, nous préférons reporter ces rencontres à une période plus favorable pour nous rencontrer dans de bonnes conditions.

Faites attention à vous et passez malgré tout de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Collège communal

ÉCOLE COMMUNALE
DE CORTIL

Ecole maternelle et primaire de Cortil-Noirmont

(Domaine de Chastre)

1450 Cortil-Noirmont

Renseignements & inscriptions :

Direction ff : Mme Elisabeth BORSUS

081/61.29.17 - direction.ec.cortil@skynet.beBlog Ecole : <http://ecolecommunaledecortil-noirmont.blogspot.com/>Page Facebook : <https://www.facebook.com/EcoleCommunaleDeCortilNoirmont/>

SUCCÈS CONFIRMÉ POUR «AU FIL DE L'ORNE À BICYCLETTE»



Le dimanche 19 septembre 2021, l'école communale de Cortil-Noirmont a organisé la seconde édition de sa balade à vélo familiale.

Près de 900 cyclistes ont rallié le Domaine de Chastre à Cortil-Noirmont afin de s'adonner aux joies de la petite reine pour la deuxième édition. Comme l'an dernier, cette balade champêtre avait pour objectif de faire découvrir les villages et les plus beaux coins de la commune de Chastre.

Balades à thèmes

Aidés par le comité des parents, les accueillantes, enseignants et la direction de l'école avaient à nouveau mis les petits plats dans les grands afin d'accueillir les nombreux cyclistes présents. Ainsi, les départs libres se faisaient gratuitement entre 8h et 16h pour les 4 parcours proposés (10, 20, 30 et 40 kms). Cette année, chaque circuit proposait un thème 'fil conducteur', c'est ainsi que le circuit de 40 kilomètres proposait la décou-

verte d'une partie des chapelles de la commune. Afin d'égayer cette journée ensoleillée, un petit jeu de reconnaissance 'photos' était proposé aux participants. Un bar avec d'excellents breuvages locaux, un pack surprise pour les préinscrits, un stand 'restauration', une exposition, réalisée par les enfants, un bike park, un contrôle des vélos, un atelier 'gravure' et des structures gonflables figuraient également au programme.

Des concerts pour relancer la culture

Grande nouveauté cette année, 3 groupes musicaux (Elysianne, The Pinkertons et All You Need) se sont relayés sur la scène et ont proposé une après-midi rythmée et endiablée. Une manière aussi de relancer le domaine culturel, mis à mal, ces derniers mois.

Rendez-vous est, d'ores et déjà, fixé au 18 septembre 2022 pour une 3^e édition.

Les élèves de 5^e et 6^e primaire.

INFO



Le marché de Chastre

LE MARCHÉ EN HIVER,
C'EST BON POUR LE MORAL !

Les jours raccourcissent, l'obscurité prend le dessus, mais pas sur le marché de Chastre !

En effet, nous avons voulu faire de ce marché un lieu lumineux de convivialité, et c'est réussi, même quand il pleut ou qu'il vente. Rien de meilleur qu'une bonne balade jusqu'à la maison communale, pour y retrouver des amis, des voisins et bien sûr les producteurs et marchands qui vous attendent avec le sourire. Faire ses courses au grand air, voilà qui nous requinque et nous rassure. Avec en plus,

le plaisir de respirer l'odeur des galettes qui cuisent ou du poulet en train de rôtir et la possibilité de s'informer sur la provenance de tous les produits. L'équipe organisatrice du marché est aussi ravie de vous rencontrer et de vous concocter quelques surprises pour les fêtes et le passage à 2022. C'est bientôt le temps du vin chaud et du marché de Noël et s'il pleut vraiment, un petit saut à la bibliothèque vous donnera, ainsi qu'à vos enfants, de quoi passer de bons moments au coin du feu. L'hiver est aussi le moment de retourner à la cuisine mitonner de bons petits plats à base de viande, de poisson ou de délicieux légumes.

Enfin, faites-nous part de vos suggestions, questions et remarques constructives que nous essaierons de satisfaire dans la mesure du possible (www.lemarchedechastre.be).

À dimanche prochain !

Nathalie, Tiffany, Andrée, Jacques, Francis



INFIRMIÈRES À DOMICILE CONVENTIONNÉES

☎ 0479 90 12 99
✉ dagostino.laura@hotmail.be
📍 Rue du Ry de Perbais, 17
1450 Chastre

Super équipe Chastroise réalisant tous types de soins:
prises en charge globales et palliatives, soins d'hygiène, piluliers,
tous types de soins de plaies, suivi du diabète, injections, etc.
Au plus proche de vous et de votre entourage

NOUVEAU

Service de soutien et d'accompagnement de la vie journalière à domicile
des personnes handicapées et leurs familles, des personnes isolées, etc.
ASSURÉ PAR UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ !

Brasserie Blocry Sonia

**Livraison à domicile
dans votre région**

Chaussée de Nivelles, 117 b
B-5140 SOMBREFFE

Gsm: 0495 / 89.36.23

Tél: 071 / 888.750

071 / 888.477

Fax: 071 / 888.750

Mail: soniablocry@hotmail.com



Depuis 3 générations



info@vacs.be

0491/37.70.82

www.vacs.be

Ventilation . Air conditionné . Chauffage . Sanitaire



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

ASSURANCE DÉCÈS

FUNÉRAIRIUM | ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682

WWW.LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

ANN B.

by Marie

Votre boutique de prêt à porter pour dames

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez-vous



Audibilis
Sprl

La technologie au service de l'audition

B. Dierge – Audicien

Une audition de qualité pour tous les budgets

- Essai sans engagement – tests auditifs
- Garantie 5 ans – service personnalisé
- Piles auditives et accessoires
- Bouchons de protection

Corroy-le-Château

081/73.70.52 – 0473/89.25.81

Av. Joseph Marvel, 22 – Parking Privé – sur RDV

Louvain-la-Neuve

081 73 00 33

Optique Scalliet - Galerie des Halles, 2

✉ info@audibilis.be 🌐 www.audibilis.be



LE COIN DES ÂÎNÉS

Après plus d'une année et demie de confinement, de relâchement et puis de restriction, nous avons profité d'une amélioration sanitaire pour nous retrouver.

Les premières grandes retrouvailles ont été à l'occasion du voyage communal organisé pour les seniors. Ce 30 septembre lors d'une très belle journée ensoleillée, nous nous sommes retrouvés en excursion dans le beau village de Rochehaut au sein de la province du Luxembourg.

Nous avons été accueillis pour le petit déjeuner. En matinée, nous avons visité l'Agri Musée qui nous a replongés dans la vie campagnarde du début du 20^e siècle. L'après-midi, après un diner 3 services de grande qualité, nous avons pu découvrir le parc animalier à bord du petit train. En fin d'après-midi, il était temps pour nos aînés de reprendre la route à bord de nos deux bus, sans oublier de s'arrêter à l'abbaye de Maredsous pour partager le verre de l'amitié offert par le Collège.

Le goûter d'été organisé début octobre en collaboration avec le comité des fêtes de Chastre a également été une belle occasion de nous revoir.

Enfin les deux amicales ont pu reprendre leurs activités ;

▷ **l'amicale de Blanmont** se réunit tous les quatrièmes jeudis du mois à 14 heures, à la buvette de foot de l'ASE de Chastre, rue des Quinze Bonniers 150 à Chastre. Vous pouvez vous y inscrire en à **Jacqueline Focroulle (0485 73 15 53)** ou **Claude Jossart (0475 58 10 59)**.

▷ **l'amicale de Gentinnes** se réunira tous les deuxièmes jeudis du mois, à 14 heures à la salle du Tensoul, place du Tensoul 1 à Cortil-Noirmont. Vous pouvez vous y inscrire en téléphonant à **Marie-Paule Bosch (0495 81 29 34)**.

Au vu du grand nombre de participants au goûter de Noël et des chiffres actuels de contamination, le conseil consultatif des seniors et le collège ont décidé de remplacer le goûter de fin d'année par une distribution de cougnons et de praline.

Espérons que les beaux jours reviennent rapidement pour pouvoir nous retrouver tous ensemble !

Stéphane Colin, Échevin des seniors



Grâce à **VOUS**

Simone s'envole !

...tout comme Adel, Marie-Jeanne, Christian, Meryem, ...

Mobitwin cherche des bénévoles bienveillants pour conduire Simone

Motivé-e ?
Avenue du Castillon, 71
à Chastre
010 65 44 64
cohesion@chastre.be

MOBITWIN Vous voulez contribuer au bien-être de la commune et de ses habitants ?

Vous êtes prêt à donner un coup de main ?

Vous aimez la route et possédez une voiture ?

Alors, comme Georges, Jacques, Marguerite, Marie-Paule et Sophie, devenez chauffeur volontaire pour Mobitwin Chastre.

Le desk Mobitwin de la ville de Chastre souhaite faciliter les déplacements des personnes moins mobiles à bas revenus. Ensemble, faisons de Chastre une ville solidaire !

En tant que volontaire, vous assurez le transport d'un voisin. Les destinations sont variées : une consultation médicale, une visite chez le coiffeur, un café entre amis...

Non seulement, vous aidez des personnes à trouver leur mobilité, mais vous luttez également contre l'isolement social dans votre ville.

Vous êtes partant ? Vous avez des questions ?

Contactez **Maëlle Van der Linden**, agent traitant au sein du service de cohésion sociale de la commune, par mail ou par téléphone :

maelle.vanderlinden@chastre.be
ou 010 65 44 64



INONDATIONS DES 14 & 15 JUILLET 2021 ET LE CPAS

À la suite des inondations survenues les 14 et 15 juillet 2021, le CPAS a reçu de nombreux messages via sa permanence téléphonique et le formulaire mis en ligne. Celui-ci permettait aux Chastrois d'offrir leurs services pour venir en aide à ceux dont l'habitation a été inondée. Ces derniers pouvaient s'y inscrire et préciser le type d'aide demandée. Le nombre des premiers a été nettement supérieur aux seconds, c'est à cela qu'on mesure la solidarité dont la population de Chastre est capable.

Les demandes d'aide concernaient d'abord le nettoyage des pièces inondées et se fournir en repas préparés. Ensuite, des demandes de déblaiement des déchets et d'autres de lessives à faire ont été formulées parce que les appareils électroménagers souvent placés dans les caves ou au rez-de-chaussée ont été mis hors service par les inondations. De plus, des offres d'électroménagers en bon état ou même des offres d'achat ont été proposées, le CPAS a mis en contact les uns avec les autres.



À ce jour, toutes les demandes exprimées dont le CPAS a été mis au courant, ont été satisfaites. Cependant, conscient que des Chastrois sont encore en négociation avec leur assureur et qu'il se pourrait qu'au terme des négociations, la remise en état de leur habitation et/ou la remise en fonctionnement des appareils électriques ne soient pas totalement prises en compte par la compagnie d'assurances, le CPAS se tient au service des Chastrois dans le besoin au 081.622723 de 9h. à 17h. Dans la mesure de ses moyens et sur la base d'une enquête sociale, il cherchera des solutions aux demandes à venir.

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LE CPAS

Le CPAS dispose de trois outils :

- ▶ Le fonds de l'eau et le Fat
- ▶ Le fonds de l'énergie (gaz et électricité)
- ▶ L'allocation de chauffage

Le Fonds social de l'eau accorde une intervention financière dans le paiement des factures d'eau. Le public visé est « toute personne physique... » (donc les entreprises en sont exclues)

Les renseignements nécessaires (le relevé d'index, la facture intermédiaire ou le décompte annuel, le numéro de client et la composition de ménage).

Le plafond d'intervention s'élève à 521 € par ménage, 104 € en plus à partir de la 4^e personne faisant partie du ménage. Des arriérés de plusieurs années antérieures peuvent être pris en considération à la condition sine qua non qu'aucune intervention n'ait eu lieu jusqu'alors.

Existe le fonds des améliorations techniques en vue de s'équiper d'appareils plus performants en matière de consommation hydrique. Il prévoit également le financement de travaux destinés à une meilleure gestion de consommation.

Le Fonds énergie (gaz et électricité) a pour but d'aider les personnes en proie à un endettement dans leurs factures d'énergie.

Il contribue au financement aux missions du CPAS, celui du service de médiation de dettes et celui d'accompagnement budgétaire dans le cadre d'une politique énergétique sociale préventive.

Le CPAS peut contribuer dans l'achat d'appareils plus efficaces et plus sûres ex: compteur bi-horaire, compteur à budget, achat d'ampoules économiques en énergie, achat de Watt-mètres, multiprises avec interrupteur, poêle à pellets, pommeau de douche économique, appareils électroménagers de la catégorie A+...

Et aussi dans l'installation ou l'entretien d'appareils énergétiques, et l'entretien des chaudières, dans le diagnostic énergétique personnalisé en vue de baisser la consommation énergétique, dans le financement de travaux de gros œuvre aboutissant à une baisse du

coût de l'énergie, dans des mesures d'actions ponctuelles d'information et de prévention, dans la prise d'accords de partenariat avec des asbl ou partenaires locaux ayant pour objet l'énergie et sa rationalisation...

Le Fonds social du chauffage octroie après enquête sociale et moyennant des conditions strictes des allocations de chauffage à des personnes appartenant aux catégories suivantes: les personnes surendettées, ou personnes bénéficiant d'indemnités majorées de mutuelle et les personnes aux revenus limités....

Le montant annuel maximum de l'allocation de chauffage est de 210 €.

Le CPAS assure une permanence tous les jours au 081 62 27 23





LE PRESBY'TERRE DE CORTIL : UN LIEU DE CONVIVIALITÉ

Le samedi 9 octobre, sous un soleil radieux, l'ancien presbytère de Cortil ouvrait ses portes pour fêter son premier anniversaire. Ce fut l'opportunité pour une bonne soixantaine de personnes de visiter, dans une ambiance chaleureuse et musicale, ce bâtiment remis complètement à neuf au cours des trois dernières années. Occasion également de découvrir les trois projets qui accompagnent cette réalisation. Le premier, le Presby'Terre d'accueil, offre, à des prix très modérés, 4 logements privatifs (2 chambres / SDB, WC) au sein d'une maison communautaire (Cuisine, salle à manger, salon, buanderie, jardin). Toute personne vivant un moment difficile y est accueillie, le temps nécessaire pour pouvoir se reposer et rebondir au bout de quelques mois. Le Presby'Terre de convivialité met, quant à lui, à disposition une salle permettant à tous celles et tous ceux qui portent

un projet de convivialité et de bien-vivre ensemble de se rencontrer ou d'utiliser cette espace pour une activité. Enfin, le Presby'Terre d'artistes et d'intériorité, situé sous les poutres majestueuses du grenier, permet d'accueillir une petite trentaine de personnes pour des spectacles qui promeuvent les valeurs de solidarité, de partage, de joie, de beau et d'intériorité.

Si l'un de ces projets vous parle et vous intéresse, si vous avez des idées, des propositions à faire, un désir de participer activement ou d'aider ponctuellement, n'hésitez pas à contacter l'équipe du Presby'Terre de Cortil via l'adresse email presbyterre@gmail.com. Elle prépare actuellement le programme de 2022. Ce serait dès lors tellement bon qu'il réponde aux attentes du plus grand nombre.

Denis Latour

Atelier couture

Envie de coudre à la machine ?

Quelque soit votre niveau (débutante ou habituée).

Venez nous rejoindre avec votre (vos) projets (s) dans une ambiance conviviale.

La coordinatrice vous guidera dans votre (vos) création(s) par des conseils et des astuces.

Où ? Ancienne salle des mariages à la Maison communale de Chastre

Quand ? Tous les mercredis de 9h à 12h.

Renseignement et inscription :
Mireille LOTTIN – 0474 59 17 65

LE COIN DU JARDINAGE

- ▷ Comme chaque hiver, profitez de cette période creuse dans le potager pour faire l'entretien de vos outils (tondeuses, motoculteurs ...)
- ▷ À la fin de l'hiver, vers la mi-février, semez du cresson alénois, des salades à couper... dans les couches.
- ▷ Faites les semis de tomates qui seront repiquées plus tard en serre ou en pleine terre.
- ▷ Durant le mois de mars, enlever les feuilles sèches des fraisiers.



L'HEURE DU BILAN

Souvenez-vous, le 14 octobre 2018, nous nous rendions aux urnes pour choisir nos futurs représentants communaux. Au terme du scrutin, c'est Thierry CHAMPAGNE, leader du groupe CHASTRE20+, alors dans l'opposition, qui endosse l'écharpe mayoral, annonçant une manière plus participative, plus directe et sans langue de bois, de faire de la politique.

La législature a débuté par la déclaration de politique générale, ainsi que par un très gros travail qui est l'élaboration du PST (Plan Stratégique Transversal), comportant 416 actions, qui constitue la ligne de conduite du Collège et qui donne enfin une vision sur le long terme. Fin 2020, malgré les conséquences liées à la pandémie, 23% des actions avaient déjà été réalisées, et 45% étaient entamées comme par exemple au niveau de la Communication. C'est toujours repris dans les actions « en cours », même si nous pouvons constater une nette amélioration. Mais nous pouvons aller encore plus loin.

Cela fait donc trois ans, que, entouré des échevins et conseillers de la majorité, notre bourgmestre fait avancer la commune de Chastre. Il est temps, à la mi-mandat, de faire un premier relevé rapide, non exhaustif, de ce qui a déjà été réalisé.

1. Organisation générale : en collaboration avec la Directrice générale, de nombreux changements sont intervenus au niveau du personnel, avec des engagements et la réorganisation des services en vue de créer une dynamique positive qui commence à se ressentir dans la plupart des domaines. Cela va encore s'accroître au fil du temps. Le service « Population » par exemple, est devenu très polyvalent, le retard a été résorbé. Il est, depuis 2021, possible d'obtenir gratuitement, une multitude de documents par internet.

2. Communication et transparence : des conseils consultatifs ont été créés. De plus en plus de réunions publiques ont été organisées (même si cela a été mis à mal avec le COVID) aux fins d'associer la population.

Notre but est de continuer dans cette voie. Certes, il reste des choses à faire, mais tant le site internet que la page Facebook sont plus étoffés et alimentés régulièrement. Le système Be alert a été mis en oeuvre, mais n'a pas encore dû être utilisé, fort heureusement !



3. Les finances : En collaboration avec le Directeur financier, les finances ont été stabilisées. Suite aux derniers comptes laissant apparaître un solde positif, des réserves ont été constituées pour financer les projets à venir. Actuellement, il y a une projection des comptes à 5 ans, permettant une plus grande anticipation. Le PST a été entièrement chiffré afin de s'assurer de sa faisabilité.

4. Sécurité et police : le cadre a été revu à la hausse, puisque deux équipes seront, en permanence, présentes sur le territoire, courant 2022. Le service se modernise. L'accent est mis sur la problématique des violences intrafamiliales (et principalement à l'égard des femmes), avec une gestion plus rapide, plus spécialisée. Ainsi, depuis peu, une psychologue est aussi présente une matinée par semaine, pour aider les victimes. Le suivi est, également renforcé, permettant de garder le contact avec celles-ci et s'assurer que la situation ne se détériore pas.

Le recensement des réalisations se poursuivra lors de la prochaine édition du Bien vivre à Chastre puisque bien d'autres choses ont été faites depuis début 2019. Le but étant de passer en revue toutes les matières communales.

Nous vous souhaitons, d'ores et déjà, d'excellentes fêtes de fin d'année et une nouvelle année, où nous pourrons, à nouveau, sereinement et librement, « vivre ensemble », valeur chère à notre groupe. Prenez bien soin de vous et de ceux que vous aimez. Soyez heureux.

Delphine DUQUESNOY, co-présidente de Chastre 20+



Il y a pile un an, nous vous souhaitions une excellente année 2021 mais qui pouvait prévoir une année aussi dramatique ! Entre la crise du Coronavirus qui empoisonne nos vies depuis presque deux ans et les terribles inondations qu'ont connu nos villages cet été, force est de constater que 2021 n'a pas été aussi bonne qu'on l'espérait.

Mais nous n'allons pas « baisser les bras » en 2022 ! Toute l'équipe de Chastre@venir tient à vous souhaiter une merveilleuse année 2022. Que cette nouvelle année vous apporte la réussite dans tout ce que vous entreprenez.

Que le bonheur soit au rendez-vous, dans vos cœurs et dans ceux de vos proches.

Bonne année !

Toute l'équipe de Chastre@venir.

HOMMAGE À M. LE DOYEN MARCEL HAUBEN

C'est une bien triste nouvelle que nous avons apprise ce 15 octobre. Le Doyen Marcel Hauben s'en est allé. Il restera à jamais gravée dans la mémoire de nombreux habitants de notre commune.



Marcel Hauben voit le jour à Loncin le 18 octobre 1931. Il suit une formation religieuse très stricte chez les « Pères de Scheut » et sera ordonné prêtre le 03 août 1958. Il prépare ensuite son mémoire de licence en « théologie dogmatique » à Kinshasa entre 1958 et 1962, avant de défendre, en latin, sa thèse de théologie morale à l'académie pontificale « Alphonsianum » à Rome où il décroche le titre de docteur en théologie morale en 1964. Il enseigne ensuite 4 années

durant chez les « Pères de Scheut » à Jambes et en 1968 au grand séminaire de Namur. C'est le 30 septembre 1968 qu'il est nommé curé de la paroisse Notre Dame d'Alerne de Chastre. Marcel Hauben succèdera à l'abbé Matton. Il deviendra Doyen de Walhain le 22 décembre 2000

et dans la foulée, le 1^{er} février 2001, curé de Noirmont. Son doyenné se compose de 15 paroisses, 8 dans l'unité pastorale de Chastre et 7 dans celle de Walhain, soit la deuxième unité pastorale du vicariat du Brabant Wallon.

Marcel Hauben rejoindra l'équipe pastorale des prêtres de l'Unité pastorale de Chaumont-Gistoux en 2017 après 50 années au service de Chastre.

Une messe en son hommage a été célébrée le 27 octobre dernier en l'église de Chastre. Un dernier Au revoir émouvant à une belle personne qui a marqué un demi-siècle de la vie catholique à Chastre.



DÉCARBONER CHASTRE, OUI, MAIS COMMENT ?

Le mot est sur toutes les bouches Il faut limiter ou réduire les émissions de dioxyde de carbone, le CO² ! L'UE vient de rappeler son engagement pour réduire de 55% ses émissions de CO² d'ici 2030. La Belgique vient de réaffirmer la même chose à la COP 26 et la Wallonie a le même objectif. La Province du BW aide les communes à suivre leur Politique Énergie-Climat. Chastre a innové dès 2017 en signant la Convention des Maires: réduction de nos émissions de CO² de 40% d'ici 2030. En 2021, Chastre a lancé l'opération Rénov'energie. Le processus est lancé, à tous les niveaux.

Une évaluation des émissions a été lancée dès 2018; elle se poursuit aujourd'hui, grâce à l'investissement de l'administration et du Conseil consultatif Énergie-Climat.

Le plus gros reste évidemment à faire et le temps presse. En 1990, Chastre consommait 107,4 GWh d'énergie, aujourd'hui on en consomme 109.3 GWh. Les économies d'énergie réalisées ont été annulées par l'augmentation de la population. Et l'objectif est d'atteindre, en 2030, 48.3 GWh. Un défi colossal mais que l'on peut relever. Tout le monde est concerné, mais la Commune montrera l'exemple et soutiendra les citoyens désireux de rejoindre le mouvement. Chastre s'est révélée peu résiliente et à la merci des inondations liées aux changements climatiques. Raison de plus pour agir.

Une première étape est celle de la sobriété: réduire, refuser, éviter. Par exemple: faire la chasse à toutes les consommations inutiles d'énergie et d'eau, aux déchets, aux déplacements, à l'usage excessif d'outils informatiques, très gourmands en énergie fossile. Au lieu de véhicules à moteur thermique, des vélos de service ou

des véhicules électriques, pas de nouveaux quartiers loin des centres de village et des services, exiger des promoteurs immobiliers la construction de bâtiments à énergie positive, couper les boilers utilisés très rarement, remplacer chaque arbre abattu, verdifier les espaces minéraux, sélectionner les meilleures pratiques pour la construction du nouveau siège du CPAS ou des futurs lotissements, réduire l'éclairage public ... Les exemples peuvent être nombreux.

Une deuxième étape prévoit de dépenser un peu plus pour réduire au maximum les consommations: isoler davantage toits et murs, bien entretenir les installations de chauffage, remplacer petit à petit les appareils et les éclairages énergivores, donner à l'administration et aux services techniques les moyens techniques de faire la chasse au gaspi, vérifier régulièrement les consommations de tous les bâtiments, planter des haies et des arbres, former le personnel aux économies d'énergie, etc.

Un troisième volet, plus coûteux, et à plus longue échéance, est la production par la Commune elle-même d'énergie renouvelable: parc éolien (gain de 26 GWh pour 6 éoliennes), panneaux photovoltaïques sur les toits bien orientés, églises, parkings, hangars pour un apport de 2GWh pour 6000 m². Sans oublier un parc immobilier neuf à énergie positive, une unité de biométhanisation avec un impact de 20 GWh. Voilà qui nous rapproche du but à atteindre, et qui nous donne la force de nous lancer dans l'aventure: décarboner Chastre, c'est possible, et c'est aussi enthousiasmant!

Pour Ecolo-Chastre,
Andrée Debauche

LE LOGEMENT PUBLIC À CHASTRE



Qui gère le logement public en Wallonie ?

Une **Société de Logement de Service Public (S.L.S.P.)** a pour mission de fournir des logements décents à loyer modéré aux personnes qui présentent des difficultés à se loger sur le marché privé.

Actuellement, **63 SLSP** sont réparties sur le territoire de la Wallonie et travaillent en partenariat avec des communes définies et en relation de proximité avec la population. Ce sont les acteurs de terrain de la politique du logement.

Elles gèrent le parc locatif social, mettent en location, rénovent et construisent des logements publics. Dans sa relation avec les locataires, en plus d'assurer un rôle de propriétaire, la société de logement de service public effectue un accompagnement social.

Notre Maison est la SLSP en charge (parmi ses 13 communes-partenaires) des habitations publiques à **Chastre**.



Les conditions d'accès aux logements publics ?

Les logements publics peuvent être de type « social », « moyen » ou « d'équilibre ». Ils sont réservés à une population qui n'est ni propriétaire, ni usager d'un bien et dont les revenus ne dépassent pas un certain seuil. Le calcul du loyer de l'habitation sera différent suivant la classification du logement :



S'il s'agit d'un logement **« social »**, le loyer sera variable et ajusté en fonction des revenus du ménage. À titre d'exemple, une personne isolée peut prétendre à un logement social si ses revenus sont inférieurs à 29.100€ imposables par an.

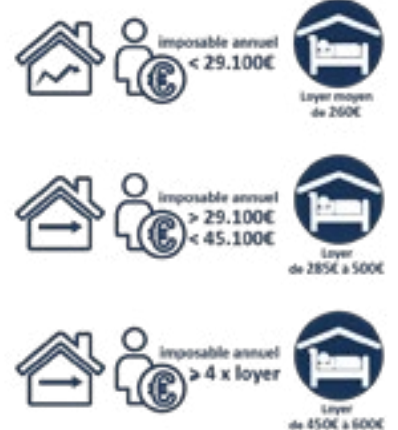


Le logement **« moyen »** est destiné aux personnes ayant des revenus « moyens ». Supérieurs aux revenus modestes, ils se situent entre 29.100€ et 45.100€ imposables annuels pour une personne isolée. Le loyer, fixe cette fois, représente 5% du prix de revient de l'habitation. Son prix varie entre **285€** et **500€** pour un logement 1 chambre.



Le logement **« d'équilibre »** propose également un loyer fixe. Celui-ci est défini par comparaison avec la valeur locative d'un logement similaire dans la commune et représente une somme de 10 à 15% inférieure aux prix du marché. Le ménage qui y prétend doit toutefois avoir des revenus imposables au moins 4 fois supérieur au loyer.

Ces chiffres ci-dessous sont repris à titre indicatif. Les loyers dépendent des situations familiales et des revenus de chaque ménage.



Une offre diversifiée et adaptée

Notre Maison **s'accorde aux besoins ressentis** dans les communes, y compris en milieu rural comme à Chastre. Dispersés sur l'ensemble du territoire et intégrés dans le parc immobilier chastrois, les logements publics invitent à une **mixité sociale**. Au-delà de la répartition géographique et de la qualité du bâti, Notre Maison mise aussi sur des **conditions d'accessibilité variées** et sur une **diversité typologique des habitations publiques proposées** (appartement ou maison, de 1 à 5 chambres, adaptables ou non, locatif ou acquisitif, social, d'équilibre ou moyen)... En effet, il existe des logements spécifiques pour les jeunes (logements sans subsides du Petit Baty), pour les seniors (habitat groupé rue du Tumulus) et pour les ménages aux revenus « moyens » (rues du Tensoul et du Grand Pré).

Enfin, à cette mixité sociale s'ajoute une **mixité fonctionnelle** en témoigne le projet à l'étude d'une résidence service en partenariat avec l'asbl Jardin'âges (31 logements pour personnes âgées et un centre de jour pour personnes handicapées) ou encore la construction en 2019 d'une aire de jeux intégrée dans l'implantation du Petit Baty. Pour pallier les contraintes des quartiers de logements à plus forte densité, l'infrastructure sportive vise à lutter contre l'exclusion sociale et à améliorer la cohésion sociale. En se déclinant ici en espaces de jeux, de sports, de détente et de rencontre, la PISQ couvre l'ensemble des générations et permet aux jeunes et aux moins jeunes (de l'implantation et des villages alentours) de se rencontrer et de tisser des liens sociaux.

Typologie

54 x 1ch
31 x 2ch
128 x 3ch
71 x 4ch
7 x 5ch

C'est en jouant sur l'ensemble de ces caractéristiques que Notre Maison assainit les risques de ghettoïsation que le logement social a connu par le passé.



Concrètement, à Chastre

La commune de Chastre peut se targuer de respecter l'objectif régional des 10% de logements publics sur son territoire depuis de nombreuses années déjà. En logeant **291 ménages** répartis sur 20 quartiers différents, elle permet de satisfaire une partie de la demande croissante en Brabant wallon (près de 3.800 ménages y sont en attente d'un logement public).

Parmi ces 291 constructions, on compte 32 nouveaux logements, dont pas moins de 25 sortis de terre ces 5 dernières années. Ces bâtiments neufs disposent **des dernières avancées en termes de performances énergétiques et de techniques de construction**. Ils possèdent tout le confort d'une architecture moderne (matériaux durables, isolation de qualité, maximisation des espaces) en cohérence avec l'environnement dans lequel elles s'intègrent.

Concernant la grande partie des logements publics chastrois construite dans les années '80, Notre Maison investit d'une part de façon ponctuelle dans l'entretien et le maintien de son parc immobilier. À ce titre, **le quartier du Petit Baty** (62 maisons) a par exemple bénéficié en 2018 d'une rénovation profonde de l'enveloppe énergétique de ses maisons.

D'autre part, le plan de rénovation validé par le Ministre du Logement en 2020 profitera également à la commune de Chastre. Courant 2022*, l'enveloppe énergétique de **40 maisons** réparties sur les **Avenues Minerve, Maronniers et des Cerisiers** sera réhabilitée pour un total de 2.206.250€ d'investissements. Ces habitations seront dotées d'une **nouvelle toiture isolée, d'une isolation complète des façades, du remplacement des châssis et de la porte de garage, de l'actualisation des systèmes de chauffage vétustes et de l'installation d'une ventilation de qualité** et obtiendront un PEB de label B après travaux.

Enfin, les implantations collectives ne sont pas en reste, puisque les **quartiers Boischamps et Commandant Chuillet** bénéficieront d'un **budget estimé à 83.200€** dans le cadre du plan **d'embellissement et la sécurisation des logements de la Région wallonne**. Ce montant sera consacré au **rafraîchissement et à la sécurisation des communs** (éclairage, parlophonie, peinture, portes sécurisées), **à l'embellissement extérieur** (mobiliers, plantations...) et **à la remise en état de logements** en vide locatif.

En quelques décennies à peine, le logement public a radicalement changé de visage. Que ce soit au niveau des nouvelles constructions ou des grandes rénovations, la qualité des logements publics chastrois mérite d'être soulignée.

* Sous réserve de l'évolution de la pandémie et de la mise en œuvre du plan.

QUELQUES CHIFFRES...



2,2 M €
Investissement



PEB B
Performance
énergétique



40
logements
rénovés

Plus d'infos ?



Quyên CHAU, Directrice gérante
Notre Maison – Antenne du Brabant wallon
Boucle Jean de Nivelles, 1
à 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010 84 85 50
www.notremaison.be





JUMELAGE CHASTRE – SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

LE CIRCUIT DES PROMENADES GOURMANDES

Il y a quelques temps déjà, nos voisins nous avaient parlé du jumelage Québec-Chastre ainsi que du « Circuit des Étapes Gourmandes » créé pour permettre aux Chastrois de se retrouver et de se faire des amis.

Ce fut pour nous l'occasion de découvrir sur la carte où se trouvait Saint-Denis-sur-Richelieu.

Cette année, un encart dans « Bien Vivre à Chastre » a attiré notre attention, a aiguisé notre curiosité et nous nous sommes inscrits pour participer à cette rencontre.

Bien nous en a pris car nous avons découvert de jolis coins de notre commune en nous rendant chez nos hôtes d'une partie de repas où nous rencontrions un petit groupe de Chastrois bien sympathiques et ouverts à la rencontre et à l'échange. La formule est agréable. Tour à tour, réunis autour d'un apéritif, d'une entrée ou d'un plat nous échangeons sur de multiples sujets. Le temps passe très vite... d'une enveloppe surprise sort la destination suivante où nous sommes attendus...

C'est à la salle du Tensoul que nous terminons en dégustant de délicieux desserts préparés par une partie des participant(e)s dans une ambiance festive et chaleureuse.

Ce fut une première expérience! Soyez assurés que nous recommencerons et nous vous recommandons de vous joindre la prochaine fois à cette formule de rencontre simple et accessible à tous.

Merci aux organisateurs et aux participants pour cette belle journée.

Robert et Liliane Berger

**Une organisation du comité des « Amitiés en Francophonie »
Avec le soutien de la commune de Chastre**



LES AMIS DE LA CHAPELLE

Ces derniers mois, le Comité des Amis de la Chapelle de l'Ermitage à Gentinnes a mis sur pied quelques activités qui ont rencontré un beau succès.

Il y a tout d'abord eu le désormais traditionnel concours de dessin de la chapelle, qui se tient le 15 août. Des résidents des Sittelles ont été également accueillis dans le Bois de Gentinnes, autour de la Chapelle de l'Ermitage. Pendant un moment, le temps s'est arrêté et ils ont pu profiter du silence et goûter au bonheur de l'instant.

Enfin, le 11 septembre était organisé en l'église de St-Géry, un concert.

Comme il s'était fait attendre, celui-là! Mis en quarantaine en 2020, l'Orient-Express ne revenait plus de son long périple, arrêté quelque part, sur quelque continent, entre Londres et Istanbul. Les familles, les amis restés au pays furent très patients, et enfin l'on aperçut au loin, un soir

de septembre, une fumée blanche montant vers le ciel, accompagnée d'un sifflement reconnaissable entre tous. Une locomotive entra en gare de Gentinnes, bruyamment, majestueusement, suivie de ses wagons-lits de luxe desquels les voyageurs faisaient signe à la fenêtre. Aaah, on peut dire que les retrouvailles furent enjouées! Le conducteur du train, Luc Tooten, changea de képi et convia immédiatement, à même le quai, quelques autres voyageurs musiciens qui racontèrent à la foule en liesse leurs escales dans les plus grandes gares du monde: Londres, Paris, Vienne, Budapest, Istanbul... Les mélodies et harmonies des violoncelle, violons, soprano et harpe emplirent les lieux des plus belles notes de Schubert, Offenbach, Strauss, Mozart et de tant d'autres. Ainsi, le temps d'une soirée, Gentinnes fêta non seulement la musique mais aussi le plaisir d'être à nouveau ensemble.

PLANTATION D'UN ARBRE DE VIE

Ce dimanche 28/11/2021, un arbre de vie a été planté sur le Square de Lespignan, à l'initiative des Amis de la Chapelle.

Cet « arbre à mouchoirs » représente toutes les personnes impactées par le Covid 19.

Le Collège communal a procédé à la plantation. Une plaque commémorative sera apposée tout prochainement "



Le Gendai Budokan vous propose un éventail varié de techniques de défenses, et d'entraînements de situations. Dans les transports en commun, en voiture, à table, etc.

Avec des techniques tirées du Ju-Jitsu, de l'Aïkido, du Judo, du Karaté, et bien d'autres arts martiaux, nous entendons vous enseigner les techniques qui vous conviendront le mieux. Vous pourrez ainsi développer une pratique adaptée à vos besoins, et à vos capacités.

Vous avez la possibilité de commencer à tout moment dans l'année. En effet, le suivi de chaque élève est assuré et suivi de près. Les deux premières séances sont gratuites

Les cours se déroulent le **lundi & le jeudi**
de 19h à 20h30 au 12,
rue de Saint-Géry – 1450 Chastre

Pour plus d'informations :

declerck_andre@hotmail.com – 0495 24 91 25
antoine.conotte@gmail.com
ou sur www.gendaiбудокан.be



« DÉLIBÈRE-TOI » RELANCE SON ÉDITION EN 2022 ET RECHERCHE DES OPÉRATEURS

Délibère-Toi est un projet positif et participatif qui offre la possibilité à tous les jeunes de 12 à 21 ans de s'investir bénévolement dans une ou plusieurs actions citoyennes. Notre objectif est multiple : permettre aux jeunes de développer des comportements citoyens, d'acquérir des compétences, découvrir le monde associatif local et de favoriser les espaces de rencontres pour jeunes.

Délibère-Toi c'est l'opportunité de s'intégrer dans un réseau sur toute la Province du Brabant wallon : des jeunes de 12 à 21 ans, des écoles, des communes, des acteurs de l'aide à la jeunesse et d'autres opérateurs. C'est donc aussi un moyen de mettre sa structure et son activité en avant grâce à la visibilité du projet.

Délibère-Toi se déroule pendant les jours blancs et le mois de juillet. Durant cette période, les jeunes ont l'opportunité de participer gratuitement de fin juin au 31 juillet, à une ou plusieurs actions citoyennes, culturelles, sportives, formations et découvertes de métiers dans toute la Province du Brabant wallon.

Pour chaque nouvelle édition, nous recherchons de nouveaux opérateurs

motivés à partager leurs expériences, connaissances et savoir-faire. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel aux associations, indépendants, artistes, particuliers, jeunes et leurs parents en Brabant wallon pour être opérateur !

Concrètement, les stages sont sur mesure, en fonction de vos possibilités et disponibilités. En tant qu'opérateur/formateur/animateur, vous avez la possibilité d'accueillir

le nombre de jeunes de votre choix, de déterminer la durée de l'activité (minimum ½ Journée, 1 jour, 1 semaine), une date ou plusieurs dates, les horaires. L'équipe de Délibère-Toi s'occupe de la coordination ainsi que de la gestion des inscriptions en ligne. *Nous précisons que les actions proposées ne sont pas rémunérées (à l'exception des formations).

Informations pratiques :

Qui ? TOUS les jeunes de 12 à 21 ans.

Quand ? Fin juin (pendant les jours blancs) et 1 mois pendant l'été (jusqu'au 31 juillet 2022)

Les stages sont mis en ligne idéalement avant l'ouverture des inscriptions prévue le 19 avril !

Où ? Dans tout le Brabant wallon (écoles, institutions, associations et particuliers).

Pour vous inscrire...

C'est très simple, rendez-vous sur le site www.deliberetoi.be via l'onglet « opérateur ».

ou nous contacter au 0487 18 00 25 ou via info.deliberetoi@gmail.com.

Rem : L'AMO La Chaloupe a contracté une assurance responsabilité civile collective pour tous les jeunes qui participent au projet Délibère-Toi dans le cadre des stages citoyens.

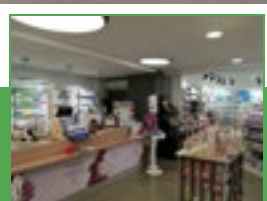
Nous mettons tout en œuvre afin que votre temps soit consacré uniquement à l'accueil des jeunes et l'animation de votre stage.

Quelques questions ? Besoin d'informations complémentaires ? Besoin d'aide pour organiser votre stage ou trouver un local ? N'hésitez pas à nous contacter et pourquoi ne pas se rencontrer !

Camille van der Bruggen
Info.deliberetoi@gmail.com
0487 18 00 25

Pharmacie de Chastre

Heures d'ouverture
9h - 12h30 / 13h30 - 19h
Et samedi matin 9h - 12h30



Route Provinciale 100B
Tél : 010 65 50 70



0476/477 241
fermedupatriote@gmail.com
Rue de Mellery 91
1450 GENTINNES
jeudi 13 à 18h
vendredi 13 à 18h
samedi 10 à 18h



mobilPay™



OO payconiq
by Bancontact

ou cash

**VENTE
DE PRODUITS DE LA FERME :
LÉGUMES BIO, OEUFS,...**



...et de producteurs locaux :
poulets fermiers,
produits laitiers : glaces, beurre,
charcuterie, petite épicerie,...



Les légumes produits à la
ferme sont certifiés BIO



L'OASIS DES LOISIRS

REMORQUES



1976



**Chaussée de Gembloux, 69
5140 Tongrinne (Sombrefe)**

071 88 99 15

oasisloisirstongrinne@skynet.be

WWW.OASISDESLOISIRS.BE

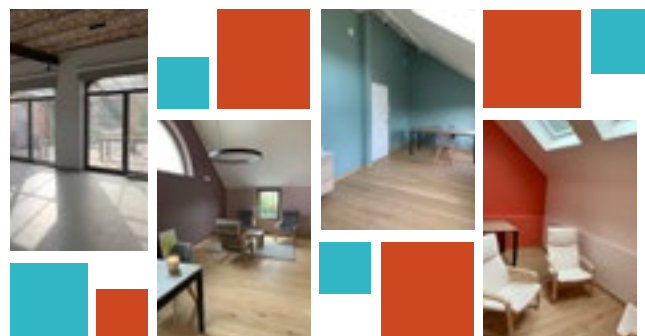
CHARMANTS BUREAUX DE CONSULTATION À LOUER À MELLERY !

Trois bureaux meublés et
une salle de 50m2 à
louer dans le centre
paramédical et psycho-
thérapeutique « Le chant
des coquelicots » alliant
charme de l'ancien et le
confort d'un bâtiment
entièrement mis à neuf.

Tarifs mensuels

de 70€ à 80€ pour une
tranche de 5 heures.

Une salle d'attente, deux WC,
une cuisine équipée, une
verrière et un beau jardin.
Plus une belle salle à louer
pour des groupes thérapeu-
tiques, formations, cours de
yoga ou autre.



Contact : 0472/51 23 20 | idellafaille@gmail.com



Isabelle della Faille

*Psychopraticienne en analyse
transactionnelle*

Pour: adolescents, adultes, parents

"le chant des coquelicots"

Rue des Vieilles Voies, 4
à 1495 Mellery

0472/51 23 20

idellafaille@gmail.com

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE



ST-HUBERT DU 14 NOVEMBRE

La 2^e édition de la fête de la St Hubert s'est déroulée le dimanche 14 novembre au Mémorial Kongolo de Gentinnes.



JOURNÉE DE L'ARBRE – 28 NOVEMBRE

Le dimanche 28 novembre a eu lieu la Journée de l'arbre. Outre la traditionnelle distribution d'arbres aux citoyens, diverses activités étaient organisées :

- ✓ Bourse d'échanges de plantes
- ✓ Ateliers nature
- ✓ Plantation d'un arbre d'espoir pour les personnes impactées par la Covid.



NUIT DE L'OBSCURITÉ – 7 octobre

Le Club Photo Chastre s'est essayé au Light painting



En raison de l'actualité « Covid »,
il n'y a pas d'activité prévue
pour les prochains mois.

GUIDE VLAN 2021 :

Le Guide Vlan 2021 a été publié. Malheureusement, la page consacrée à notre Commune est complètement obsolète. Les informations correctes avaient pourtant été communiquées. Si vous souhaitez consulter les informations mises à jour, rendez-vous sur

www.leguidevlan.be



Décembre

- ☐ 14-12-21 14h00-17h00
Amicale des séniors de Gentinnes et Saint-Géry à la salle du Tensoul
- ☐ 15-12-21 9h00 – 12h00
Cours de couture (Contact : Mireille Lotin)
- ☐ 17-12-21 13h30 – 17h30
HandyChastre (Contact : Maëlle VDL Cohésion Sociale)
- ☐ 19-12-21 9h00 – 15h00
Marché de Noël à la Commune
- ☐ 17-12-21 – Goûter des seniors – **Annulé**
- ☐ 21-12-21 19h00
Conseil communal
- ☐ 22-12-21 9h00 – 12h00
Cours de couture (Contact : Mireille Lotin)

NOUS POUVONS VOUS AIDER À IMPRIMER VOTRE « COVID SAFE TICKET » !

Vous ne disposez pas d'une imprimante à votre domicile ou vous souhaitez simplement vous faire aider pour l'impression de ce document ?

Le service Population de notre Administration communale peut désormais mener cette démarche pour vous.

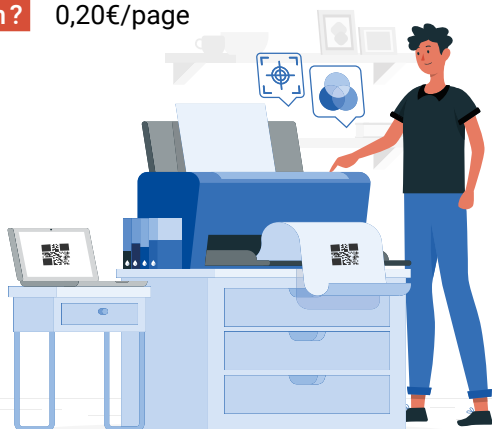
Quand ?

Uniquement sur rendez-vous (010 65 44 84 ou 98 population-etatcivil@chastre.be).

Comment ?

Vous présenter en personne muni de votre carte d'identité et de son code PIN (sans code PIN, il sera impossible d'avoir accès à votre Covid Safe Ticket).

Combien ? 0,20€/page



BREVET CYCLISTE

Chaque année, les élèves de 5^e année primaire bénéficient d'une formation à la bonne pratique du Vélo, en collaboration avec Pro Vélo.

Pour cette formation, nous avons besoin de bénévoles qui encadrent les élèves lors de mise en situation sur la voie publique et lors du passage de brevet à l'issue des 3 matinées de formation.

Nous lançons donc un appel à toute personne (pensionnée, mouvement de jeunesse,...) qui souhaiterait donner un petit peu de son temps pour cette belle initiative.

Une petite formation préalable, dispensée par Pro Vélo est requise et est offerte par la Commune.

Cela vous intéresse ?



N'hésitez pas à prendre contact avec Madame Van Meensel
cecile.vanmeensel@chastre.be
ou 010 65 44 86

PROMENADE DES ARTISTES 2022

Avancez votre agenda ! La prochaine Promenade des Artistes de Chastre aura lieu le week-end des **10 & 11 septembre 2022**.

Toutes les informations seront bientôt disponibles sur
<https://promenadedesartistes.be>





Stéphanie Rosabelle

Avez-vous des produits de producteurs locaux ?



NOUVEAUTÉS



LOCAL



VARIÉTÉS



SAIN



AD Delhaize Chastre se sent très bien.

Oui car situé au cœur du village, il nous est important de booster les circuits courts.



AD Chastre

Retrouvez-nous sur

DELVAUX JARDIN

- Aménagement et entretien de jardins
- Abatage – Élagage – Broyage
- Pose de clôtures – Bekaert – béton – bois
- Réalisation de terrasses tout type de matériaux
- Réalisation d'allées d'accès
- Tranchée de raccordement
- Mur en billes de chemin de fer – Azobé ...
- Dalle de béton pour chalet – box – etc.
- Devis pour assurances



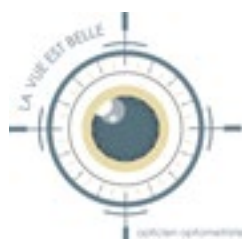
GSM : 0475 710 393

j.marc.delvaux@gmail.com

www.delvauxjardins.be

Rue des Écoles, 8

1450 Chastre



LA VUE EST BELLE

Chaussée de Namur, 122B
5030 Gembloux

081 37 12 92

info@lavueestbelle.be

www.lavueestbelle.be

PASSEZ AU SOLAIRE !



Vous produisez votre électricité gratuite pendant plus de 25 ans grâce au soleil...

et vous gagnez de l'argent en plus !

Les prix des panneaux photovoltaïques ont fortement diminué !

Vous augmentez la valeur immobilière de votre propriété, que ce soit pour une location ou un achat

DETHY P & Fils sa
CHAUFFAGE SANITAIRE

- Installation
- Entretien
- Dépannage
- Régulation
- Adoucisseur
- Climatisation

Panneaux solaires & Pompes à chaleur

VIESMANN

Rue de Corsal, 54
1450 Cortil-Noirmont

081 61 00 43



chauffage@dethy.be



Tchin Tchin

— SPÉCIAL FÊTES —

**CE N'EST PAS 1
MAIS 2 PAIRES
DE LUNETTES DE PLUS
POUR 1€ DE PLUS.⁽¹⁾**

« Ces 2 paires vous pouvez
aussi les offrir aux personnes
que vous aimez. »

Alain Afflelou

ALAIN AFFLELOU

GEMBOUX

Chaussée de Charleroi, 142
Tél. 081 98 05 52

THOREMBAIS

Chaussée de Wavre, 173
Tél. 081 84 05 85